

RAPPORT ANNUEL

2016

Fédération des kinésiologues du Québec



# Table des matières

Mot du président.....	3
À propos de la Fédération.....	5
Mission de la Fédération.....	5
Vision de la Fédération.....	5
Croissance.....	6
Pour une meilleure protection du public.....	8
Notre permanence.....	9
Les communications.....	10
Nos dossiers partenaires.....	11
Nos dossiers actuels.....	12
Notre avenir.....	13
Notre 27 <sup>e</sup> congrès annuel.....	14
Nos bénévoles.....	15

# Mot du président

Mesdames et messieurs les membres de la Fédération des kinésiologues du Québec,

Tout comme la profession de kinésiologue, la Fédération des kinésiologues du Québec (FKQ) évolue continuellement et rayonne de plus en plus, tant auprès des kinésiologues que de la population. Au même moment, la FKQ continue sa croissance, tant au niveau du nombre de membres que de ses actions. Grâce à une meilleure gouvernance et de nouveaux règlements généraux instaurés depuis près d'un an, les administrateurs de la FKQ sont en mesure de mieux gérer l'évolution et la croissance simultanées de la Fédération.

Cette année fut non seulement l'année du changement, mais aussi celle des défis. Une année de changement principalement due aux nouvelles méthodes de gouvernance. Une année de défis puisque les doubles rôles de promouvoir la profession, de défendre ses membres et de protéger le public sont à la fois importants et complexes. Une année où les kinésiologues et le domaine de l'activité physique ont fait les manchettes, très souvent pour de bonnes nouvelles et, quelques fois, pour de moins bonnes raisons. Avant tout, une année de travail accomplie grâce à des employés et, surtout, à des bénévoles dévoués et généreux. Sans oublier tous les kinésiologues membres et non membres de la FKQ qui réalisent des projets communautaires et privés merveilleux et utiles à la population.

Je tiens à souligner le travail de tout un chacun et à vous remercier de votre formidable contribution. Tout d'abord, les 3 employées de la Fédération, soit : Valérie Lucia, Cécile Chevillon et Pascale Boutin-Guertin pour leur travail acharné, leur dévotion et la qualité de leur travail. Ne vous gênez surtout pas pour les remercier à la prochaine occasion, c'est une attention appréciée de tous ! Valérie a su maintenir les hauts standards de gestion qui lui sont reconnus, tout en intégrant une nouvelle façon de gérer et d'administrer. Cécile a pris les rênes du service aux membres, de main de maître, avec tout le calme et la patience qui lui sont connus. Pascale s'est intégrée de bonne façon à l'équipe, en venant prendre en charge le volet communication et promotion à la FKQ. Je peux vous affirmer que nous avons une excellente équipe.

Je veux ensuite souligner le travail des nombreux bénévoles qui ont répondu aux appels de candidatures afin d'apporter leur expertise, leur connaissance et leur temps à la réalisation des différents objectifs de chacun des comités.

Tout d'abord, le Comité professionnel a accompli une tâche colossale en répondant aux questions de l'Office des professions concernant la pratique du kinésiologue dans son ensemble, mais de façon spécifique à chaque milieu. Nous tenons à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui ont participé de près ou de loin à l'accomplissement de ce document, en répondant au sondage et à nos questions. Ce document servira de complément à l'analyse de la demande d'encadrement des kinésiologues, dont la décision est attendue d'ici environ un an. Le comité et l'ensemble de la FKQ poursuivront leurs efforts de promotion et de lobbying pour une décision favorable. J'aimerais remercier grandement et tout particulièrement, Monsieur Éric Le Bouthiller, Monsieur Jean Hamel, Madame Véronique Brouillette, Monsieur Serge Bourdeau et Madame Valérie Lucia pour leur incommensurable travail et toutes les heures investies au sein du Comité professionnel et autres dossiers de la Fédération.

Il est tout aussi important de souligner le travail du Comité de gestion de plaintes qui a été très interpellé cette année, tant par la kinésiologie que par d'autres professions. Ces membres investissent beaucoup de temps bénévolement pour délibérer sur des situations complexes, sensibles et primordiales, afin d'émettre des recommandations ou des avis pour protéger le public et faire respecter les lois et les règlements. Merci à Jean-François Gacougnole, président du comité, et aux autres membres cooptés pour les nombreuses heures de travail accomplies.

Le Comité communication a mis en place une panoplie de moyens et d'outils pour la communication, la promotion et le marketing de la kinésiologie et de la FKQ. De plus, ses membres ont supporté le Comité congrès 2017. Merci à Claudia Labrosse, Pascale Boutin-Guertin, Mylène Blanchette, Carolann Pineault et Brigitte Farly. Merci aussi aux membres du Comité congrès 2017 pour le magnifique congrès auquel vous participerez du 4 au 6 mai 2017 : Mélissa Tremblay, Simon Trudel, Jonathan Beaudin, Josianne Ward, Marie-Joanie Raymond, François Lalonde et Kathy Landry. Un congrès qui s'annonce être une réussite à l'image des congrès de la FKQ des dernières années, grâce à une équipe qui a su surmonter les obstacles du temps limité, des exigences élevées et de la complexité de la région du Grand Montréal.

Le Comité expert, créé il y a un peu moins d'un an, a également su répondre à l'appel. Ce comité consultatif s'est prononcé sur les fondements du kinésiologue en matière de champs

d'intervention, d'anamnèse et se prononcera prochainement sur les meilleures pratiques en kinésiologie. De plus, après seulement quelques séances, le Comité expert a été en mesure d'apporter une perspective différente à la FKQ, de reprendre les liens avec les organismes canadiens, tels que la Société canadienne de physiologie de l'exercice et Exercice is Medecine ainsi que de proposer un cadre d'intervention multidisciplinaire en activité physique avec l'ensemble des intervenants du milieu (professionnels de la santé, entraîneurs, animateurs et autres). L'apport de ce comité est très apprécié et allège grandement la tâche des administrateurs et des employés du bureau, de par les connaissances et l'expertise élevée de ses participants. Un énorme merci à Raymond Veillette, Alain Leroux, François Trudeau et Denis Prud'homme pour leur collaboration hors pair.

Un dossier primordial à la FKQ est le dossier de remboursement des services en kinésiologie par la compagnie d'assurance (polices d'assurance collective). Le dossier le plus important, avec celui de l'encadrement professionnel, a connu des ratés, hors de notre contrôle, au cours des dernières années. En 2017, nous avons pour objectif d'établir un plan d'action et de mettre en place les premières actions, de sorte à pouvoir impliquer tous les membres à la démarche dès l'automne prochain. Sachez que le Comité assurance a établi un plan d'action que nous mettrons en place au printemps 2017 et qui se poursuivra sur plusieurs mois. Vous serez tenus informés des progrès de nos actions et nous ferons appel à vous le temps venu. Je remercie les membres du Comité assurance : Ludovic Godefroy, Marc-Olivier Gignac, Geneviève Ouellet, Philippe Sabbagh et Mathieu Têtu. Votre implication et vos actions permettront à de nombreux kinésologues de mieux gagner leur vie dans la prochaine année.

Il ne faut pas oublier le Comité des régions et les régions elles-mêmes. Les nombreux bénévoles qui s'impliquent auprès des associations régionales sont les maillons importants pour créer un lien entre les membres et la Fédération. Les associations régionales permettent de communiquer et de réseauter entre collègues, de faire passer les messages aux membres, de mobiliser les membres et non membres ainsi que d'avoir des kinésologues socialement actifs dans toutes les régions du Québec. Je remercie toutes celles et ceux qui s'impliquent actuellement ou se sont impliqués dans leur association régionale ou qui ont fait un apport local de toute autre façon. Merci particulièrement à Jérôme Bérubé, Julie Desgagné, Claudia Labrosse, Marie-Pierre Morvan, Maryse Paradis et Marc-Antoine Pépin pour leur implication dans leur région et au sein du Comité des régions.

Je termine la tournée des comités par celui du Conseil d'administration (CA) et de ses comités (Comité d'audit, de nomination et de direction) qui permettent de mieux diviser le travail et d'être plus efficace. Les nouveaux règlements généraux nous ont permis d'être plus efficaces et circonscrits dans notre travail. Les dossiers sont travaillés en petit groupe et les comptes rendus faits au CA nous permettent de prendre des décisions éclairées et dans le meilleur intérêt de la FKQ et de la profession.

Je tiens à souligner la venue de notre dernier administrateur, le premier qui ne provient pas des membres de la FKQ; un administrateur externe nommé par le CA : Maître Vincent Ranger, avocat spécialisé en droit professionnel. Tout comme nous en avons déjà fait part, il était devenu essentiel de pouvoir compter sur l'avis juridique d'une personne compétente dans le domaine du droit professionnel, dans la majorité des dossiers pilotés par la FKQ. Maître Ranger permet de prendre des décisions mieux éclairées au niveau du droit et d'autres aspects hors du champ de compétence des kinésologues composant le reste du CA. De plus, nous avons maintenant une ressource à qui nous pouvons confier nos mandats juridiques et qui connaît la FKQ et la profession de par son implication bénévole.

L'arrivée de Maître Ranger a permis au CA de mieux considérer chaque aspect des dossiers pilotés par la FKQ, des questions adressées à la FKQ et des actions posées par le CA et la direction de la FKQ. D'ailleurs, les connaissances complémentaires de Maître Ranger nous ont permis de constater différentes lacunes dans nos processus, nos règles et autres concepts qui nous définissent ou nous orientent (planification stratégique, réaction aux nouvelles et aux événements, prise de position, etc.). Nous avons d'ailleurs entrepris de corriger toutes les situations inadéquates et de clarifier toute ambiguïté, de sorte à pouvoir réaliser pleinement notre rôle de Fédération.

En terminant, je voudrais souligner le travail soutenu, dévoué et intègre des administrateurs de la FKQ. Soyez assurés que ceux-ci ont travaillé et pris des décisions dans le meilleur intérêt de la FKQ, de la profession et de ses membres. Bravo à toutes les personnes impliquées bénévolement, de près ou de loin, à la réalisation des actions de la FKQ et à l'avancement de la profession !

Votre confiance, votre participation et votre engagement envers la FKQ, ses employées et ses administrateurs sont très appréciés et nous incitent à continuellement redoubler d'efforts pour nous tous.

Bonne continuité à tous et bon succès à la profession !

Votre président qui vous salue bien humblement,



Francis Gilbert

Kinésologue accrédité



*La mission de la Fédération des kinésiologues du Québec est de promouvoir les intérêts de ses membres, tout en s'assurant de leurs compétences par un système d'accréditation et de formation continue. La Fédération répond aussi aux besoins de protection du grand public en permettant l'accès au réseau des kinésiologues accrédités du Québec.*

## **Notre vision**

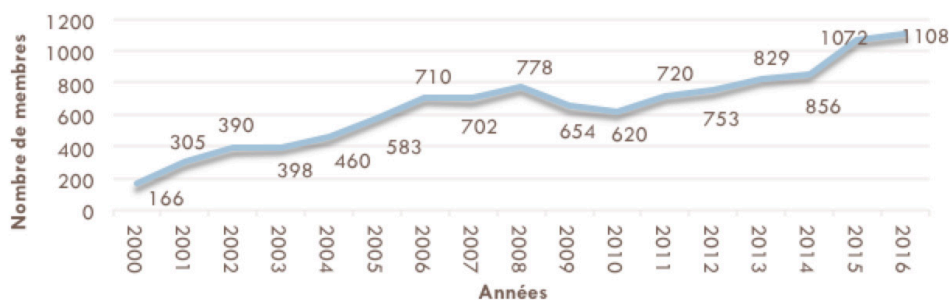
La Fédération des kinésiologues du Québec, par ses services aux membres et la promotion de leurs intérêts, vise à faire reconnaître le kinésologue comme la référence en tant que professionnel de la santé, spécialiste de l'activité physique qui utilise le mouvement à des fins de prévention, de traitement et de performance.

La Fédération met à la disposition du public un répertoire en ligne facile d'utilisation qui permet à la population d'obtenir des services professionnels en activité physique.

# Notre croissance

En date de clôture de l'exercice financier, soit le 31 décembre 2016, la FKQ comptait 1108 membres en plus de 264 membres étudiants gratuits (en première année d'étude), soit une augmentation de 36 membres par rapport à l'an dernier. Vous trouverez ci-dessous la proportion des membres selon leur catégorie et leur région, ainsi qu'une figure indiquant l'augmentation des abonnements au fil des ans.

Figure 1 : Courbe de l'abonnement de 2000 à 2016



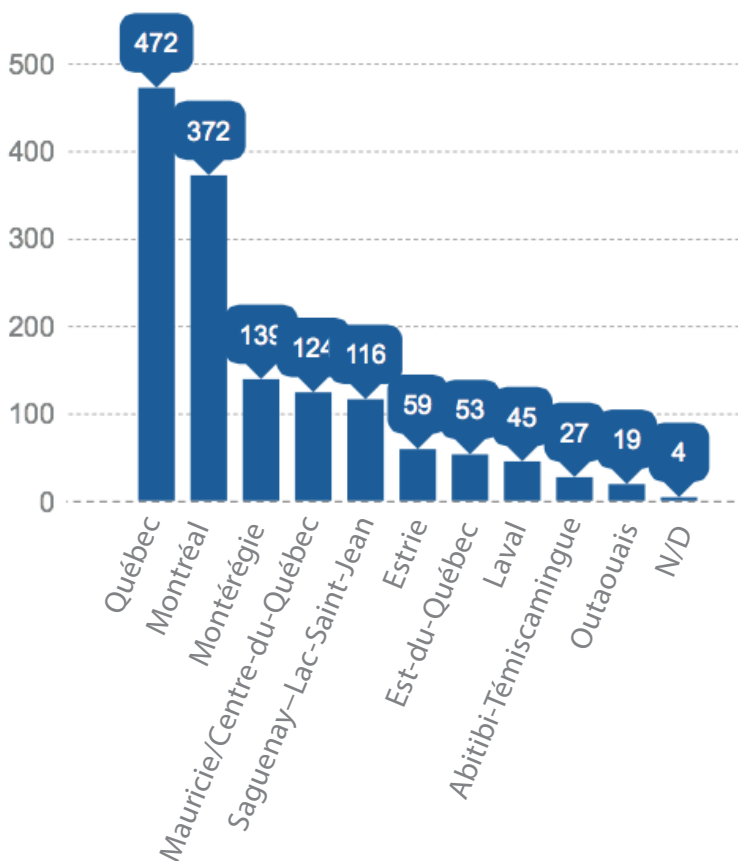
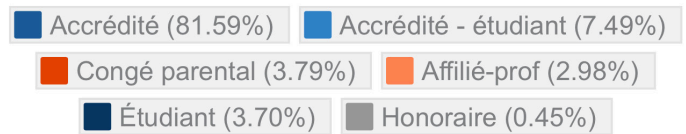
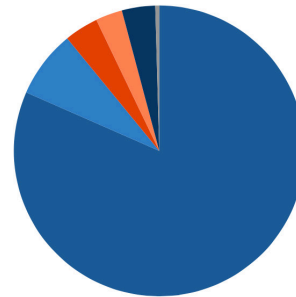
*Nous sommes fiers de constater  
une croissance acquise par  
le travail acharné du Conseil  
d'administration et de nos comités  
formés de membres bénévoles  
investis dans la reconnaissance de  
notre profession.*



# Les figures suivantes

indiquent la proportion des membres selon leur catégorie et leur région.

Nombre de membres selon la catégorie



Nombre de membres selon la région

# Pour une meilleure protection du public



La Fédération, forte de l'appui de nombreux professionnels de la santé et du secteur de l'enseignement universitaire, a déposé à l'Office des professions du Québec (Office) une demande en vue de créer un ordre professionnel pour les kinésiothérapeutes, en octobre 2013. Cette demande est justifiée étant donné que le kinésiothérapeute est appelé à formuler une évaluation et un jugement clinique.

Depuis sa rencontre avec l'Office en novembre 2014, le Comité de professionnalisation de la FKQ a poursuivi ses rencontres avec les ordres professionnels de la santé afin de faire la promotion du kinésiothérapeute et de positionner son rôle dans le maillon du système de la santé.

Un addenda sur les préjudices allégués reliés aux activités professionnelles du kinésiothérapeute a été fourni en mai 2015 à l'Office.

En janvier 2016, l'Office a fait parvenir une lettre indiquant que l'étude du dossier de la demande des kinésiothérapeutes démontre que les activités professionnelles des kinésiothérapeutes comportent un risque pour la population et qu'il est donc pertinent de poursuivre les travaux.

Le 26 février 2016, le comité de professionnalisation a rencontré l'Office pour discuter de l'analyse qui reste à faire et de l'échéancier sur 2 ans qui s'y rattache.

Un addenda complémentaire sur les activités professionnelles des kinésiothérapeutes a été fourni en janvier 2017 à l'Office. Nous devrions recevoir des nouvelles sur notre dossier d'ici le début de l'année 2018.



# Notre permanence

Le siège social de la FKQ se situe au CEPsum, soit au 2100 Boulevard Édouard-Montpetit, Montréal (Québec) H3T 1J4.

Trois employées y sont en fonction :

- Valérie Lucia, directrice générale (temps plein : 35 h/semaine);
- Cécile Chevillon, responsable de l'accréditation et du service aux membres;
- Pascale Boutin Guertin, coordonnatrice des communications.



# Les communications

Avec l'arrivée de Pascale Boutin-Guertin en tant que coordonnatrice des communications au sein de la Fédération, plusieurs actions ont été mises en place avec l'objectif principal de positionner le kinésiologue comme un acteur incontournable dans le domaine de l'activité physique et de la santé :

## 1. Recrutement, formation et gestion de deux comités :

- Communications (4 rencontres);
  - a. Débuter la traduction de documents en anglais;
  - b. Participation aux événements;
  - c. Révision de publications, etc.
- Congrès (7 rencontres) :
  - a. Choix des conférenciers et programmation;
  - b. Réservation de l'hôtel et du support audio-visuel;
  - c. Recherche de commandites et d'exposants, etc.

## 2. Consolidation de l'image de marque et présence sur les réseaux sociaux :

- Assurer une uniformité dans tous les documents publiés;
- Mise à jour du visuel et du contenu de l'Infokine;
- Création et gestion d'un compte Instagram @la\_fkq (199 J'aime et/ou commentaires);
- Gestion de la page officielle Facebook (82 publications, +1000 fans, portée de 586 864 personnes);
- Présence dans les médias (TV, radio, journaux et magazines);
- Rédaction d'articles de blogue (13) et veille informationnelle sur l'activité physique, etc.

## 3. Organisation de la semaine de la kinésiologie :

- Création d'une vidéo promotionnelle grand public démystifiant le rôle du kinésiologue;
- Organisation de 2 événements réseautage (Montréal et Québec), etc.

## 4. Gestion d'événements et représentation de la FKQ (ex. : Rassemblement pour la santé et le mieux-être en entreprise, présence dans les universités, 3<sup>e</sup> rencontre provinciale sur l'arthrite, etc.)

## 5. Gestion de demandes de commandites (ex. : Jeux de la Kinésiologie)

## 6. Création de partenariats :

- Mouvement Santé Mentale Québec (Campagne annuelle et semaine nationale de la santé mentale);
- Équilibre (Journée internationale sans diète et semaine « Le poids ? Sans commentaire ! »);
- Hexfit (outil en ligne de gestion de dossier);
- ActivityLab (application d'évaluation cardiovasculaire).

## 7. Épauler le lancement de 52 cubes de marche animés par des kinésiologues dans le cadre d'un partenariat avec le Grand Défi Pierre Lavoie.

# Nos dossiers partenaires

Afin d'assurer le mandat de sa mission, la Fédération est membre de plusieurs comités et est partenaire d'organisations, telles que :

- La Table multisectorielle pour un mode de vie physiquement actif (TMPA);
- La Coalition québécoise pour la problématique du poids;
- L'Alliance Canadienne des kinésiologues;
- Le Groupe d'assurances PROLINK inc. (assurance professionnelle des kinésiologues);
- Vigilis (les assureurs de la santé des kinésiologues);
- La Capitale (assurance habitation, auto et véhicule de loisir);
- Le Grand défi Pierre Lavoie;
- La Fédération des cliniques privées en physiothérapie du Québec;
- Hexfit;
- ÉvalDM;
- Mouvement de la santé mentale;
- Équilibre;
- Fit24;
- Etc.



# Nos dossiers actuels

Voici, entre autres, des dossiers ayant été traités en 2016 :

## Inclusion des services en kinésiologie dans les régimes d'assurances collectives

- a. Création d'un Comité assurance, formé de membres bénévoles pour faire suivre le dossier.
- b. Élaboration des priorités, tâches, actions et échéanciers;
- c. Formation de sous-comités.

## Partenariat avec le Grand défi Pierre Lavoie

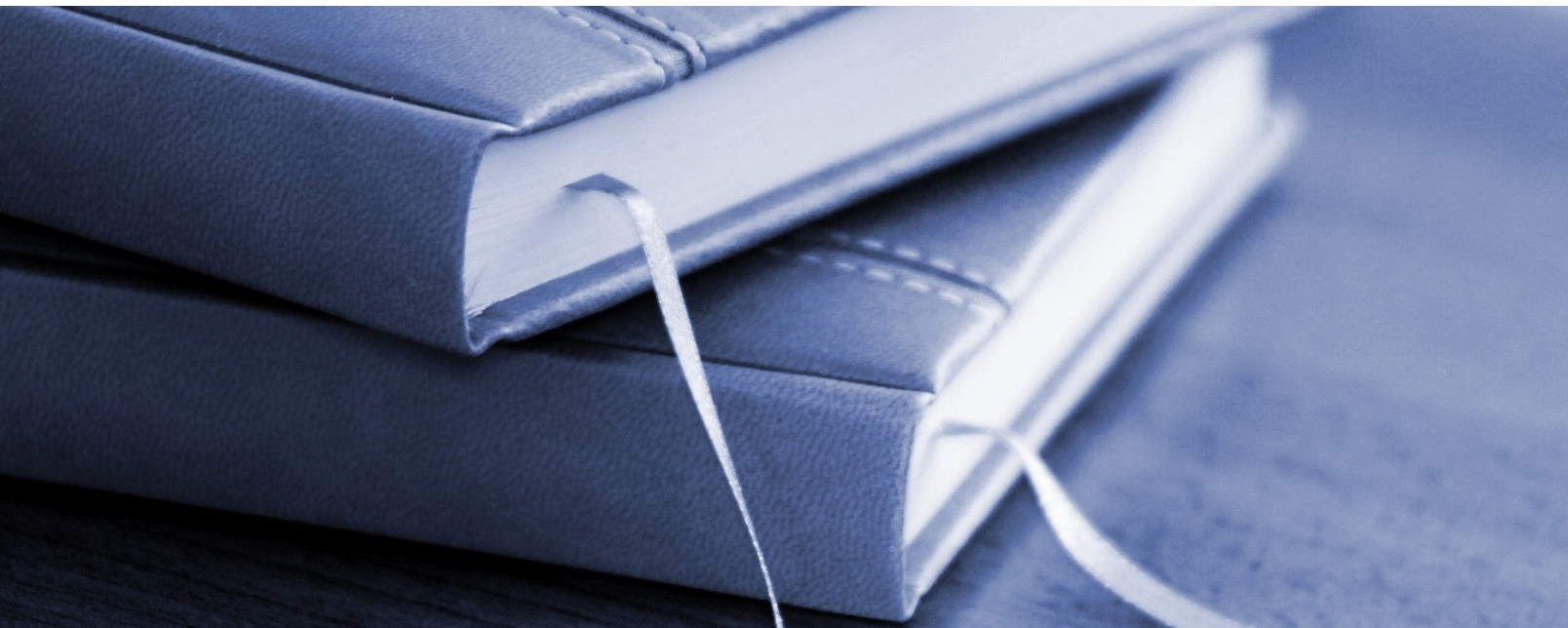
Mise en action de la campagne de déploiement des 100 Cubes de marche auprès des membres (Communiqué Infokine, révision de la trousse de départ et autres actions avec Le Grand défi). Au 31 décembre 2016, on comptait 52 Cubes de marches actifs.

## Comité expert

Élaboration des priorités, tâches, actions et échéanciers.

## Formation des administrateurs

Comme suite au diagnostic de la gouvernance de la FKQ et à la refonte des règlements généraux en mai 2016, le Conseil d'administration a mandaté les services de la firme Gouvernance Expert Inc. afin de tenir quatre modules de formation pour les administrateurs. On y traite, entre autre, les rôles des administrateurs, des Comités de rémunération, de nomination et d'audit, des surveillances de risque, etc.



# Notre avenir

Afin de faire de la Fédération des kinésiologues du Québec l'organisme de référence en kinésiologie ainsi que l'un des principaux porte-parole en matière d'activité physique au Québec, le Conseil d'administration a entamé sa nouvelle planification. Sous le thème « le kinésologue, plus connu que jamais », la planification stratégique 2015-2018 traite des quatre (4) orientations suivantes :

1. Le kinésologue, plus connu que jamais, par tous;
2. L'optimisation de la formation et des compétences des membres;
3. La protection du grand public;
4. Une meilleure efficacité organisationnelle.



# Notre 28<sup>e</sup> congrès annuel

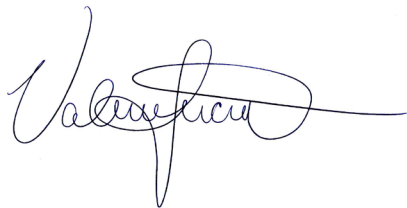
Les 5, 6 et 7 mai 2016, au Saguenay–lac-saint-jean, se sont réunis près de 275 kinésio­logues dans le cadre du 28<sup>e</sup> Congrès annuel de la Fédération des kinésio­logues du Québec. Sous le thème « Être dans l'action pour vivre pleinement ! », ont été accueillis des conférenciers qui ont exposé leurs dernières connaissances scientifiques et pratiques dans les secteurs de la réadaptation, du conditionnement physique, de la santé au travail (ergonomie), de la prévention et de la promotion des saines habitudes de vie, de la haute performance, de la population spéciale ainsi que de la recherche.



# Nos bénévoles

L'implication de nos membres demeure le cœur de notre Fédération. À tous ceux et celles qui ont contribué ou apporté leur soutien, à leur façon, je vous en remercie sincèrement. Votre apport et vos suggestions nous poussent à revoir notre façon de faire et à assurer la réalisation de vos attentes.

***Je tiens à exprimer ma reconnaissance à chacun des membres du Conseil d'administration pour leur investissement dans notre Fédération. Nous poursuivons avec persévérance, pour l'avenir du kinésiologue.***



Valérie Lucia  
Kinésiologue accréditée  
Directrice générale



[www.kinesiologue.com](http://www.kinesiologue.com)



Téléphone : 514 343-2471  
Télécopieur : 514 343-2181  
[info@kinesiologue.com](mailto:info@kinesiologue.com)

